

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le mardi trente juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal en session ordinaire s'est réuni dans la salle polyvalente communale sous la présence de Monsieur Gérard LEON, Maire.

Etaient présents :

M. LEON, M. TABUT, M. PEREZ, M. LEROUX, M. COMBEAU, M. BACKES, Mme MOREIRA, Mme GOMES, Mme RAZEL, Mme CATTIN, M. BITSINDOU MAYOLA, Mme AIMÉ.

Absents excusés :

M. ALEGRE, Mme VIDAL, Mme DE SOUSA BAPTISTA.

Secrétaire de Séance : M. PEREZ.

Date de la convocation : 23 juin 2020

1 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition en appliquant un coefficient de variation proportionnelle à chacune des quatre taxes (1.00).

Vu cette décision, les taux sont fixés comme suit, identiques à 2019 :

• Foncier bâti.....	17,54 %	produit attendu.....	74 194 €
• Foncier non bâti.....	26,27 %	produit attendu.....	16 471 €
▪ TOTAL.....			90 665 €

2 – Budget Primitif 2020

Lecture par Monsieur le Maire du projet de Budget Primitif 2020 qui se présente ainsi :

- section de fonctionnement : 1 027 140,79 €

- section d'investissement : 500 000,51 €

Sections équilibrées en recettes et en dépenses. Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 22 heures